

Information détaillée sur la rétribution pour l'utilisation du réseau au point de livraison

La rétribution pour l'utilisation du réseau dépendante de la capacité sera facturée aux clients en CHF/kW et ceci sur la base des pouvoirs calorifiques effectifs. Les rétributions pour l'utilisation du réseau en Nm3/h publiées sur le site OCAR sont basées sur le pouvoir calorifique de 11.3750 kWh/Nm3. Pour l'année 2017/2018, la facturation se fera sur la base de la puissance souscrite (base retenue pour la tarification).

La facturation des prestations supplémentaires s'applique en sus, comme notamment la mesure et mise à disposition de la courbe de charge.

Detailinformation zum Entgelt für das Netz an der Ausspeisestelle

Das kapazitätsbezogene Netzentgelt wird den Kunden in CHF/kW auf Basis der effektiven Brennwerte verrechnet. Die hier veröffentlichten kapazitätsbezogenen Netzentgelte in Nm3/h basieren auf dem Brennwert 11.3750 kWh/Nm3. Für das Jahr 2017/2018 erfolgt die Fakturierung aufgrund der nominierten Leistung (Grundlage für Tarifkalkulation).

Zusätzliche Leistungen, wie insbesondere die Messung und Verfügbarmachung des Lastgangs, werden zusätzlich verrechnet.